



## MC2 : Grenoble – soutien aux salarié·e·s en grève !

Depuis le 7 novembre, un mouvement de grève illimitée est en cours au sein de la MC2, scène nationale de Grenoble, pour dénoncer des conditions de travail fortement dégradées depuis de nombreux mois et des salaires insuffisants. Le Synptac-CGT salue la mobilisation des salarié·e·s en grève et leur apporte tout son soutien.

Nous nous étions déjà fait [l'écho](#) en juin dernier du climat en vigueur au sein de la structure, marqué depuis janvier 2021 par :

- un tiers des salarié·e·s permanent·e·s qui ont été ou sont encore en arrêt pour des raisons directement liées aux conditions de travail ;
- un tiers des salarié·e·s permanent·e·s qui ont été amené·e·s à quitter la MC2 pour des raisons directement liées à des dérives managériales et à l'insécurité professionnelle.

Cette situation a fait l'objet de deux lettres-ouvertes adressées aux tutelles (signées par 40 salarié·e·s sur les 60 que compte la structure), dont une seule réponse a émané de Grenoble Alpes Métropole (dont une élue préside le conseil d'administration), réponse qui n'a pas conduit à l'amélioration du contexte, bien au contraire.

En effet, à cela s'ajoutent depuis :

- des licenciements qui pourraient être qualifiés d'abusifs (des procédures prud'homales sont en cours) ;
- une surcharge de travail liée au non-remplacement des salarié·e·s ayant quitté les effectifs (du fait des difficultés de recrutement dans le secteur du spectacle vivant en général, et de la difficulté à stabiliser les effectifs au sein de la MC2 en particulier) ;
- un échec de la négociation annuelle obligatoire concernant la politique salariale de l'établissement, du fait de la faiblesse des propositions de la direction.

La coupe est pleine, et à l'unanimité, les adhérent·e·s de la section syndicale Synptac-CGT de la MC2 ont voté la grève. Nous appelons les tutelles, ministère de la Culture et Grenoble Alpes Métropole en tête, à prendre leurs responsabilités : celles-ci doivent tout mettre en œuvre pour qu'enfin le mal-être que vivent les salarié·e·s soit entendu et que les revendications qu'ils et elles portent trouvent une issue favorable, dans l'intérêt des missions qui sont celles de cet établissement du spectacle vivant public

Au-delà de la situation de la MC2, le Synptac-CGT rappelle le contexte catastrophique dans lequel se trouve un nombre trop important d'établissements labellisés. « Mieux produire, mieux diffuser » ne peut pas se concevoir sans un troisième objectif, fondamental, « mieux travailler ».